

1305/2021

**COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 3 MAI 2021  
N°36/2021**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE TROIS MAI**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de spectacles Navarre, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

**PRESENTS** : DIETRICH F., ABRAHAM-MOREL A., ARRAR P., BARET E., BOFELLI Y., CADORET S., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MILET F., MOLLARD N., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., SERRAILLE J., VITINGER G.

**PROCURATIONS** : PROCACCI T. à CHABANY S., MEDAVIT R. à MILET F.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Nadège MOLLARD est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA REALISATION DES ACTIONS PREVUES AU PLAN DE PRESERVATION ET D'INTERPRETATION DU SITE DE COMBE (ENS) AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

M. le Maire rappelle la délibération du Conseil municipal n°61/2015 du 31/08/2015, adressée au Département de l'Isère pour l'inscription du site au réseau E.N.S et la signature de la convention d'intégration du site n°SDD-2017-0028 en date du 17/10/2017.

M. le Maire rappelle que le plan de gestion du site, qui définit un programme d'actions sur la période 2021-2025, a été approuvé par la délibération du Conseil municipal n°15/2021 du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Il rappelle enfin que le Conseil départemental doit encore valider les actions lors de sa commission permanente. M. le Maire souhaite démarrer dès que possible les travaux prévus pour l'année 2021 et donne lecture des actions prévues en 2021 qui font d'ores et déjà l'objet d'un devis pour demander le soutien financier du département :

Type d'action	N° action	Inv/Fct	Description	Prestataire	Montant (HT)
Entretien des milieux et actions sur la végétation	TU11	F	Réhydratation de la roselière – phase analyses	CARSO	133
Suivi scientifique (dont inventaires initiaux)	SE01 et SE 06	F	Inventaire estival avifaune et inventaire rapaces	LPO	2750

Suivi administratif, juridique et comptable		F		Forfait de fonctionnement versé par le CGI
Animation du site (comité de site, foncier)		F		

En vue de sa mise en œuvre pour l'année 2021, le montant des devis actuels s'élève à 2 883 € HT.

Le conseil départemental subventionne les actions à hauteur de 69.37 %.

Le conseil municipal doit se prononcer pour demander la participation du conseil départemental par le biais de subventions.

### LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

**SOLLICITE** une subvention du Conseil départemental pour la réalisation des actions prévues en 2021 sur l'espace naturel sensible de Combe tel que listées ci-dessus ;

**CHARGE M.** le Maire de transmettre au Conseil départemental l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (descriptif des actions, devis détaillé du prestataire, planning de réalisation, plan de financement).

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**

**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 04 mai 2021

Le Maire,  
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

